Questions orales

Mme Campbell (South West Nova): Le vice-premier ministre est ici.

M. MacLellan: Monsieur le Président, comme il s'agit d'une affaire importante pour les Canadiens et les consommateurs en général, je crois que le gouvernement devrait montrer plus d'empressement à nous donner une réponse. Il paraît bien évident que la PWA ne pouvait pas se permettre d'acheter Wardair, puisqu'elle ne peut même pas garder ses avions. En effet, elle est en train de vendre 11 de ses propres avions et les 15 appareils qu'elle a acquis en achetant Wardair.

Le gouvernement, le ministre, le vice-premier ministre, enfin quelqu'un nous dira-t-il s'il a obtenu de la PWA des garanties concernant la solidité financière de cette société? Quel niveau de stabilité financière fallait-il à la PWA pour que cette acquisition puisse se faire?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, je voudrais rappeler au député des Sydneys que, si la PWA n'avait pas acheté Wardair, nous n'aurions plus de services aujourd'hui.

M. MacLellan: Quelle est la différence?

M. Bouchard (Roberval): Le député devrait savoir qu'il y aurait eu des centaines ou des milliers de mises à pied de plus si la PWA n'avait pas acheté Wardair. Il sait pertinemment que la PWA essaie en ce moment de rationaliser ses opérations pour que les Lignes aériennes Canadien assurent des services vers d'anciennes destinations de Wardair. Il le sait fort bien.

Je crois que cette acquisition a été une bonne transaction parce qu'elle a permis à des centaines et à des milliers de Canadiens de garder leur emploi. Sans cela, ils l'auraient perdu.

AIR CANADA

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, je voudrais également poser une question au ministre des Transports. Comme il le sait, Air Canada s'est retiré de Sept-Îles, au Québec, de Sydney, en Nouvelle-Écosse, de Gander et Stephenville, à Terre-Neuve, et de bien d'autres localités.

Dans le cas de Stephenville, Air Canada a refusé de conclure avec First Air un arrangement qui aurait permis à cette dernière compagnie d'assurer un service aérien de remplacement. Air Canada se permet donc non seulement de cesser de desservir certains points, mais aussi d'empêcher d'autres compagnies d'y aller, transformant en comédie la déréglementation des transports aériens.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas prévu cette exploitation honteuse de la déréglementation? Qu'est-ce que le ministre pense de ce comportement?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord préciser qu'Air Canada est une société privée qui a le droit de desservir les points qu'elle veut, si elle y est autorisée. Stephenville sera desservie par un autre transporteur. Je crois que mon ami le sait très bien.

Au sujet de la déréglementation, je voudrais citer un éminent Canadien, Max Ward, qui a dit ceci récemment: «Le transport aérien a été étranglé entre 1946 et 1984 par des politiques qui n'avaient rien compris au fonctionnement de l'aviation». Je crois que cela répond bien à la question du député concernant la déréglementation.

M. Simmons: Air Canada est une société privée, effectivement. Ce qui ne lui accorde pas le privilège de décider quelles régions du Canada elle veut desservir.

Monsieur le Président, ce refus donne en fait à Air Canada et à l'autre compagnie d'aviation nationale la possibilité de partager le territoire, de décider qui bénéficiera du service et qui n'en bénéficiera pas, et cela de Whitehorse à Stephenville.

Je voudrais que le ministre nous dise quelles mesures il compte prendre pour assurer une saine concurrence dans le secteur du transport aérien, au lieu de permettre à Air Canada de recourir à ces tactiques déloyales pour protéger ses marchés.

• (1450)

M. Bouchard (Roberval): Monsieur le Président, au lieu de chercher à faire peur aux habitants de Terre-Neuve, et surtout de Stephenville, au sujet du transport aérien dans leur région, le député devrait rappeler qu'Air Atlantique s'est immédiatement chargée des vols qu'Air Canada avait décidé de supprimer et, en fait, le nombre des départs quotidiens a même augmenté.

Cela prouve que le secteur privé peut parfois fournir plus de services au Canada que les compagnies de transport aérien que nous avions auparavant.

LES PÊCHES

M. David D. Stupich (Nanaimo—Cowichan): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice—premier ministre.